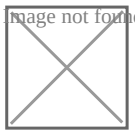

Dette après trop perçu caf

Par **Coraliebastian**, le **02/07/2019** à **16:11**

Bonjour je viens vers vous parce que j'ai une dette de plus de 6000e à la caf que je rembourse depuis février. Il mon donc envoyer un courrier me disai d'un trop perçu et qu'il aller retenir la moitié de mes versement. Sois 760e. Jai donc fais un 1er courier en demandent de bien vouloir réduire la somme qu'il me prenne tous les mois j'ai eu un refus. Ya 2 semaine je recois un recommend de la caf que je leur doit 1000e en plus parce que pour eux c'est une fraude. Il faut savoir que je suis en Aah suite à un cancer que j'ai l'allocation familiale et apl que mon compagnon travaille et que la il se retourve au chômage

Pourriez vous s'il vous plais nous aide nous dire quoi faire pour baisse la mensualité depuis mars on ce bas avec la caf un vrai calver

Merci par avance bonne journée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés